

Luxembourg, le 5 janvier 2021

REÇU
Par Aiff Christian , 10:57, 05/01/2021

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 85 de notre Règlement interne, je souhaite poser une question élargie au sujet de la situation des étudiant(e)s durant la pandémie à l'Université du Luxembourg et à l'étranger à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

La crise du Covid-19 a bouleversé le monde académique et la vie quotidienne des étudiants. Les établissements d'enseignement supérieur ont dû réinventer leur mode de fonctionnement afin de garantir la continuation des cours ainsi que la sécurité des étudiants et du personnel enseignant. De nombreuses institutions ont gardé leurs portes fermées et ont organisé des cours à distance.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- *Monsieur le Ministre peut-il informer sur l'organisation des cours d'enseignement à l'université du Luxembourg pendant la pandémie ?*
- *Combien de cours ont été organisés « en ligne » jusqu'à présent ? Monsieur le Ministre peut-il donner un feedback sur la mise en pratique de ces cours ?*
- *Dans quelles disciplines le recours à l'enseignement à distance s'est-il avéré particulièrement difficile ?*



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Durant combien de temps et sous quelles conditions les laboratoires ont-ils pu être utilisés ?*
- *Comment les activités de recherche ont-elles évolué au cours de la pandémie ? L'Université du Luxembourg dispose-t-elle de structures adéquates pour mener une recherche « en ligne » ?*
- *L'université était-elle contrainte d'investir davantage dans des équipements digitaux afin de gérer les défis liés à la pandémie ?*
- *Le taux d'abandon des études a-t-il augmenté depuis le début de la pandémie et surtout entre le 15 septembre et le 31 décembre 2020 ? Dans l'affirmative, quelles en sont les raisons ?*
- *L'université a-t-elle connu un recours accru à ses services d'appui psychologique durant la pandémie ?*
- *Quel feedback Monsieur le Ministre a-t-il reçu des associations estudiantines, surtout en ce qui concerne la situation spécifique des étudiants luxembourgeois à l'étranger ? Quels pays (ou quelles universités) ont éprouvé plus de difficultés pour organiser un enseignement à distance ? Quels pays (ou quelles universités) s'en sortent le mieux ?*
- *Monsieur le Ministre peut-il dresser un bilan général de l'évolution de la situation financière des étudiant(e)s depuis l'éclatement de la crise sanitaire ? Est-ce que les aides supplémentaires votées par la Chambre des Députés ont porté leurs fruits ?*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



André BAULER

Député



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 05 janvier 2021

Objet : Question élargie n° 67 du 05.01.2021 de Monsieur le Député André Bauler - Situation des étudiants durant la pandémie à l'Université du Luxembourg et à l'étranger

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une question élargie adressée à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés